

Compte rendu de la réunion des OSC membres du Comité de Pilotage ITIE-Mali

Le mardi 18 décembre 2018 à 15h00 s'est tenue une rencontre de la composante Société Civile membre du Comité de Pilotage ITIE, dans les locaux de la Coalition Publiez Ce Que Vous Payez-Mali. Cette rencontre a regroupé les représentants des Organisations de la Société Civile « Fondation pour le Développement au Sahel (FDS), de l'Association des Consommateurs du Mali (ASCOMA), Réseau des Journalistes Maliens pour la Lutte Contre la Corruption (RJMLCP), de la Coalition des Alternatives Dette et Développement (CAD-Mali), la Coordination des Associations et ONG Féminines (CAFO) et Publiez Ce Que Vous Payez-Mali (PCQVP-Mali) ». Placée sous la Présidence de M. Abdoul Wahab DIAKITE Président du collectif des OSC siégeant au Comité de Pilotage ITIE-Mali, la réunion a examiné les points suivants à l'ordre du jour.

Etaient présents à cette rencontre (ci-joint liste de présence).

Ordre du jour :

1. La quatrième session ordinaire du Comité de Pilotage ITIE-Mali ;
2. Nécessité d'élaboration d'un code de conduite pour la société civile siégeant au Comité de Pilotage ITIE-Mali.
3. Divers.

Au point 1 : dernière session ordinaire du Comité de Pilotage ITIE-Mali :

Le Président de la séance a informé les participants que le Directeur Exécutif de l'ONG FDS et le Coordinateur du PCQVP-Mali ont reçu dans les locaux de PCQVP-Mali une équipe de consultant du cabinet KPMG-Sénégal, nouveau cabinet en charge de la production du rapport ITIE-Mali 2017 le 17/12/2018. Nos représentants se sont réjouis du choix d'un cabinet ouest africain pour la production du rapport ITIE-Mali, les participants se sont accordés de la nécessité de suivre de près la performance de ce cabinet qui en est à sa 1^{ère} expérience de production du rapport ITIE-Mali.

Ainsi, les échanges avec les représentants du cabinet KPMG sur les préoccupations de la société civile en lien avec le rapport ITIE-2017 sont entre autres :

1. La réconciliation de la déclaration des montants de patente versée par les compagnies minières et de la déclaration du montant de patente recouvrée par les Directions Régionales des Impôts de Kayes et de Sikasso.
2. Réconciliation entre les déclarations des montants recouverts par les Directions Régionales des Impôts de Kayes et Sikasso et ceux versés par la Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique aux différents niveaux de Collectivités bénéficiaires (Régions, Cercles et Communes) ;

3. Réconciliation entre les déclarations des montants versés par les Directions Régionales du Trésor et de la Comptabilité Publique de Kayes et Sikasso et les montants effectivement perçus par les collectivités bénéficiaires au titre de la patente en 2017. Il s'agit notamment des Conseils régional de Kayes et Sikasso, des Conseils des Cercles de Kayes, Kéniéba, Bougouni, Yanfolila et Kadiolo et des Communes rurales de Sadiola, Sitakily, Kéniéba, Sanso, Kalana et Fourou. Nous avons tenu à leur expliquer qu'ils peuvent obtenir ces informations auprès des centres des impôts de Kayes, Kéniéba, Bougouni, Yanfolila et Kadiolo ou auprès des perceptions locales des localités citées dessus.
4. la société civile a exprimé son souhait de voir dans les formulaires de déclaration à l'endroit des fournisseurs et des sous-traitants, la rubrique de la patente, pour savoir leur contribution en termes de patente annuellement au profit des trois niveaux de collectivités (Région, Cercle et Commune).
5. Enfin, la rencontre a invité le cabinet à recueillir le maximum d'information possible sur le contenu local.

Ainsi, il a expliqué à l'assemblée que conformément à la norme ITIE 2016, la société civile siégeant au Comité Pilotage ITIE-Mali a l'obligation de documenter comment ses membres sont élus au Comité de Pilotage, comment les décisions sont prises au sein du collège société civile, les rencontres sont organisées, comment la réédition des comptes est faite aux autres membres de la société civile ne siégeant pas au Comité de Pilotage, comment la rotation est assurée au sein de ce groupe, quelles sanctions à prévoir en cas du non du respect de ce document....

Suite à cette intervention la réunion a décidé de créer une commission de travail composée de quatre membres. Cette commission a eu pour mandat d'élaborer un projet de code de conduite et rendre compte aux autres membres de la société civile siégeant au Comité de Pilotage. Le projet de code de conduite sera validé en première instance par une Assemblée Générale de PCQVP-Mali. La procédure retenue en la matière est le partage du document validé par l'Assemblée de PCQVP-Mali au Président du Conseil National de la Société Civile, du Forum des Organisations de la Société Civile et les autres faitières pour avis avant une adoption finale en Assemblée Générale convoquée par le Conseil National de la Société Civile.

Ainsi, selon les disponibilités exprimées, M. Tiémoko Souleymane SANGARE Directeur Exécutif de l'ONG FDS, M. Nouhoum DIAKITE Coordinateur de la coalition PCQVP-Mali, Mme LY Fatimata COULIBALY représentante de la Coordination des ONG et Associations Féminines (CAFO) et M. Ibrahima Siré COULIBALY représentant du Réseau des Journalistes Maliens pour la Lutte contre la Corruption et la Pauvreté (RMJLCP-Mali) ont été désignés pour produire un draft du code en trois séances de travail.

Au point 3 : Divers,

1. Les participants à la rencontre ont unanimement salué la lettre N° 001124 MMP-SG du 27 novembre 2018 de Madame le Ministre des Mines et de Pétrole du Mali à Monsieur Eddie RICH, Directeur Exécutif du Secrétariat International de l'ITIE à OSLO relative à une Demande d'extension de la validation du Mali ;
2. Les participants ont échangé sur le départ de la Secrétaire Permanente de l'ITIE et son remplacement par un intérimaire.

Les points inscrits à l'ordre du jour ayant été épuisés, la rencontre a pris fin à 17h10 minutes.

Fait à Bamako le 18 décembre 2018

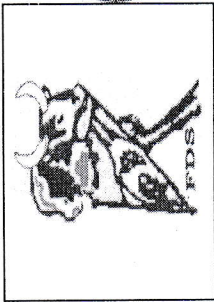


Le Président de Séance

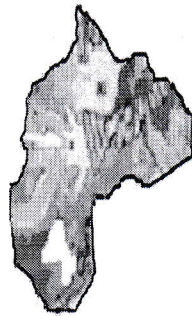
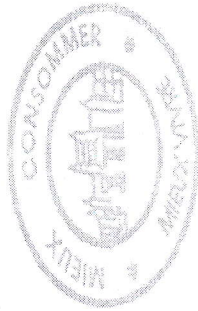
M. Abdoul Wahab DIAKITE

Le rapporteur

M. Nouhoum DIAKITE



Publiez Ce
Que Vous Payez



Liste de présence de la rencontre des membres de la société civile siégeant au sein du Comité de Pilotage ITIE-Mali pour faire le point de la mise en œuvre de l'ITIE Lieu : Salle de Conférence de la Coalition PCQVP-Mali

Heure : 09h30mns

Date : Bamako le,

18/12/2018

N°	Noms et Prénoms	Structures	Adresses (e-mail - tél.)	Tel	Emargement
1.	Abdou Wahab Diakité	ASCOMA	aweddiakite@gmail.com	99187257	
2.	Mouhammad Diakité	PCQVP-Mali	mouhammadia.kiloff@gmail.com	64600534	
3.	Imahmaï Sivi Coubaly	RMJCEP	imhassive@yahoo.fr	66718675	
4.	Mme vic Souleymane Coubaly	FOS	joblaaherson@tel.ml	76321744	
5.	Mme Ly Fatimata Coubaly	CAFO	fatimally@yahoo.fr	6378028	
6.	Issaka Semage	CAD-MALI	issakage@yahoo.fr	66795755	

